



CONCOURS EXTERNE
SECRETAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE NORMALE (SACN)

SESSION 2014 - EPREUVE D'ADMISSIBILITE DU 1er JUILLET 2014

MEILLEURE COPIE (N° 43 et N° 158 pour les questions communes)

OPTION : PROBLEMES ECONOMIQUES ET SOCIAUX

I - QUESTIONS COMMUNES :

Question n° 1 : Pourquoi faut-il maîtriser la dette publique ?

Maîtriser la dette publique, c'est aussi maîtriser le budget et les dépenses de l'Etat. Au delà des obligations liées à l'Union Européenne imposant une réduction de la dette publique française, il y a aussi de nombreux enjeux.

Réduire ce déficit, c'est aussi relancer la croissance de la France, croissance qui par un cercle vertueux pourrait nous permettre de relancer l'économie, de favoriser les investissements des entreprises, l'emploi, le pouvoir d'achat...

Maîtriser la dette publique signifie aussi développer la compétitivité, notamment face aux autres Etats membres de l'Union Européenne pour améliorer notre commerce extérieur. Cela peut être travailler sur le coût du travail, la qualité des produits, l'innovation et l'investissement des entreprises. L'accompagnement de l'Etat face aux inégalités, la sécurité de l'emploi, le redressement économique sont essentiels.

Par ailleurs, les efforts menés avec la Loi organique relative aux lois de Finance, la réforme territoriale tendent à travailler sur la performance de l'action publique, mesurer plus précisément le retour sur investissement sont des enjeux cruciaux pour notre économie.

L'augmentation des prélèvements obligatoires n'étant pas une solution durable et représentant souvent un frein à la croissance, il est donc essentiel de maîtriser la dette publique pour permettre à la France de disposer de marge d'action et de retrouver une situation économique favorable, et ce notamment pour le marché de l'emploi.

Question n° 2 : D'après vous, quels sont les grands enjeux de la réforme territoriale ? Y a-t-il lieu de suivre les préconisations de l'OCDE, tendant à la suppression d'un échelon de collectivité ? Justifiez votre réponse.

Toujours dans une logique de réduction de la dette publique, mais aussi de performance, le gouvernement a mis en place une politique de réforme territoriale. Avec la décentralisation notamment, et une redistribution des pouvoirs, responsabilités vers les régions, les départements, les communes, l'objectif est d'éviter les doublons, de ne pas avoir de périmètres d'actions qui se chevauchent. Cela permet ainsi de gagner en efficacité.

De plus, même si cela a pu être vécu comme un désinvestissement de l'Etat, c'est aussi une façon d'être au plus près des besoins des usagers, et de simplifier les procédures. L'OCDE pose aussi la question de la suppression d'un échelon de collectivité. Cela pourrait en effet répondre à l'objectif de mutualiser les services, les compétences et par la même occasion représenter une économie. Nous passons néanmoins à un nombre réduit de régions dans cette optique et nous pouvons nous demander si la suppression de cet échelon nous permettrait de répondre aux besoins des citoyens.

Question n° 3 : En vous appuyant sur le document et vos connaissances, quels sont les principaux enjeux de la loi d'avenir en matière agro-alimentaire ?

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt a pour principal objectif de développer la compétitivité de la France face aux autres pays du monde mais aussi pour accompagner son développement productif. Pour cela des mesures sont mises en place pour que cela puisse se faire dans le respect de l'environnement, un accent mis sur la veille sanitaire, les recherches agronomiques et vétérinaires, la lutte contre l'utilisation de produits toxiques.

Il s'agit aussi de faciliter les relations commerciales entre producteur et distributeur tout en développant des programmes stratégiques. Enfin, la loi d'avenir a aussi pour but de favoriser l'activité agricole, à travers des aides ou encore grâce à la promotion sociale, la valorisation des métiers.

QUESTIONS SUR LES PROBLEMES ECONOMIQUES ET SOCIAUX

Question n° 1 : Définissez la notion de prélèvements obligatoires. Quelles sont les spécificités de la France par rapport à ses voisins européens (structure, évolution) ?

La notion de prélèvement obligatoire recouvre toute somme imposée de manière unilatérale sans contrepartie directe à un agent économique par une administration publique s'inscrivant dans un schéma de financement de l'action publique.

Les spécificités de la France par rapport à ses voisins européens sont tout d'abord son taux élevé de prélèvements obligatoires, deuxième plus élevé de l'Union européenne et le fait que ce taux ne fait qu'augmenter depuis la crise économique au contraire des autres pays de l'Union européenne. Politique de la demande en France, politique de l'offre dans l'UE.

Ensuite, il est important de noter que les cotisations sociales représentent une grande part des prélèvements obligatoires (17% pour la CSG).

Ainsi, le coût du travail est particulièrement élevé en France et la part des impôts sur le revenu et les bénéfices dans les prélèvements obligatoires est assez faible.

Enfin, il faut noter que la comparaison entre le système français avec les autres systèmes est assez peu éclairante. Le système français prévoyant le versement de sommes à des administrations publiques, là où les autres systèmes les versent à des personnes privées.

Question n° 2 : Expliquez et définissez la situation de l'emploi des seniors en France par rapport au reste de l'Union Européenne. Quelles sont les conséquences économiques et sociales ?

En France, le taux d'emploi des seniors, ceux qui ont plus de 55 ans est de 41.4% en 2011, c'est-à-dire que sur l'ensemble de cette classe d'âge capable de travailler, seuls quatre sur dix ont un emploi. Il y a une différence de vingt points entre le taux français et le taux allemand (60%) et de sept points avec la moyenne de l'Union européenne (47.4%).

Cette situation est problématique dans le sens où ce taux de chômage de 60% pour les seniors représente un coût pour l'économie française, les seniors sont de plus en plus nombreux au point que certains parlent de papy boom. Dès lors, cette main d'œuvre qui n'est plus forcément en adéquation avec les exigences actuelles du marché du travail est difficile à former mais représente cependant un grand atout de par l'expérience qu'elle possède. D'où l'intérêt des contrats de génération afin de permettre une embauche plus facile de cette main d'œuvre malgré le risque d'effet d'aubaine. Les entreprises doivent dès lors s'adapter à cette main

d'œuvre et l'Etat doit les y aider en proposant des formes plus flexibles de contrats garantissant tout de même une protection du salarié.

Question n°3 :

a) Définissez la notion de secteur primaire, secteur secondaire, secteur tertiaire.

Le secteur primaire regroupe les activités agricoles, tandis que le secteur secondaire recouvre les activités industrielles, enfin le secteur tertiaire représente le commerce et les services.

b) Comment a évolué la répartition de la population active par grand "secteur"?

La répartition de la population active a évolué dans le sens du passage d'une économie agricole au XIXe siècle où la main d'œuvre était regroupée au sein du secteur primaire, puis la révolution industrielle a engendré une hausse du secteur secondaire. Le secteur secondaire a décliné à la fin du XXe siècle, c'est le déversement vers le secteur tertiaire. A l'heure actuelle, tous les pays de l'Union européenne ont un fort secteur tertiaire. Le secteur primaire n'étant plus développé qu'en Pologne et en Roumanie, les pays de l'Est ont conservé un fort secteur secondaire.

c) Existe-t-il un danger à ce qu'un pays connaisse une forte désindustrialisation ?

Le fait qu'un pays connaisse une forte désindustrialisation joue sur sa balance commerciale, à savoir le rapport entre son importation et son exportation de biens. Un pays en fort déficit commercial est donc très dépendant de l'étranger, toutefois cela n'est pas forcément un danger pour lui si le solde de sa balance des invisibles, rapport exportations/importations de services est excédentaire.

Outre la dépendance vis-à-vis de l'étranger, un fort déficit commercial traduit surtout une faible industrie. Or, un pays a nécessairement besoin d'industries industrialisantes pour développer des emplois et lutter contre le chômage. Dès lors un pays fortement désindustrialisé s'expose à la contrainte extérieure et au chômage.

Question n° 4 : Citez les critères de convergence que les pays de l'Union Européenne sont tenus d'atteindre. En quoi les politiques de rigueur et d'austérité en œuvre dans ces pays peuvent conduire à la récession ?

Les critères de convergence que les pays de l'Union européenne sont tenus d'atteindre ont été posés dans le pacte de stabilité et de croissance qui énonce que le déficit budgétaire ne doit pas être supérieur à 3% du PIB et également que la dette publique ne dépasse pas 60% du PIB. Des critères sur le taux d'inflation et le taux d'intérêt à long terme existent également mais sont moins pertinents. La France, avec un déficit budgétaire à 4.3% du PIB et une dette publique à 93.5% du PIB en 2013 ne respecte pas ces critères et encore moins les nouveaux posés dans le Traité sur la stabilité, la croissance et la gouvernance de 2012 qui pose un déficit budgétaire structurel (sans tenir compte de la conjoncture économique à 0.5%).

Pour tenter de respecter ces critères, les Etats européens se sont lancés dans des politiques d'austérité, en réduisant les dépenses publiques afin de ne pas aggraver la dette et le déficit. Cela empêche une relance par la demande, la politique budgétaire ne permettant pas une hausse des dépenses publiques. Dès lors afin d'augmenter la consommation, la seule possibilité est une politique favorisant l'offre, c'est-à-dire permettant aux entreprises par une réduction de la pression fiscale de dégager des marges et donc d'embaucher, d'investir, ce qui

relancerait l'activité économique et la croissance. Une autre solution est la taxation de l'épargne pour inciter les ménages à consommer et donc relancer la croissance.

Question n° 5 : Définissez la notion de mondialisation. En vous inspirant de cette Tribune et de vos connaissances, la mondialisation est-elle facteur de crise ou de croissance ?

La mondialisation désigne le mouvement d'ouverture des économies et d'intensification des échanges entre les Etats.

La mondialisation est un facteur de croissance dans le sens où elle permet aux pays de se spécialiser (théorie des avantages relatifs de Ricardo) dans la production de produits pour lesquels ils sont le plus richement doté en facteurs de production (théorème HOS). Elle permet donc l'obtention de produits à de meilleurs coûts et donc une hausse de la consommation mondiale.

Elle permet une meilleure concurrence entre les acteurs économiques et donc un meilleur bien être du consommateur.

Néanmoins la mondialisation est un facteur de crise par le simple fait de rendre les économies interdépendantes et donc de permettre la propagation des crises des uns aux autres (crise de 1929, crise de 2008), de faire peser sur les économies nationales la contrainte extérieure et le risque d'inflation importée (ex : produits pétroliers).

Ainsi la mondialisation même si elle peut être vecteur de croissance n'est pas forcément vecteur de développement. La mondialisation n'améliore pas forcément les conditions de vie des personnes que ce soit par l'intensification des échanges qui menace les ressources non renouvelables et accroît la pollution mondiale, ou la redistribution inégalitaire des fruits de la mondialisation, celle-ci est à la source de la crise financière, sociale et environnementale.

Question n° 6 :

a) Citez les motifs pouvant inciter une entreprise à se développer à l'international

Les motifs pouvant inciter une entreprise à se développer à l'international sont la volonté de réaliser des économies d'échelles, de conquérir de nouveaux marchés, de réaliser de l'optimisation fiscale, de se diversifier (par l'intermédiaire d'investissements directs à l'étranger).

b) Les multinationales par leurs stratégies ne s'opposent-elles pas à la souveraineté économique des états ?

Les firmes transnationales établissent leur stratégie de manière globale et sont détachées des intérêts étatiques. Néanmoins leurs stratégies peuvent mener à des délocalisations massives ou des restructurations touchant dès lors l'emploi d'un Etat. De même leur faillite peut se répercuter sur tous les pays (ex: Lehmann Brothers à l'origine de la crise financière et économique de 2008). Des privatisations successives et les ouvertures à la concurrence des secteurs réglementés initiés par la commission européenne ont conduit les Etats à mettre en place des arsenaux juridiques pour protéger les secteurs clés de l'économie d'un pays. Ainsi en cas d'acquisition, la présence de golden share au profit de l'état lui conférant un droit de veto sur de nombreuses décisions touchant aux entreprises privatisées, bien qu'étant actionnaire minoritaire, marque le maintien d'une forme de souveraineté économique de l'état à travers un patriotisme économique destiné à protéger l'économie nationale face aux stratégies des firmes transnationales.

Il faut néanmoins noter que les firmes vraiment globales sont rares, la plupart des multinationales sont ancrées dans leur pays d'origine soutenue par leur état en tant que champions nationaux.